

Chiffres clés: Tahiti

02-01-2008

Dernière mise à jour : 27-02-2008

Présentation Informations pratiques Chiffres clés:

Economie

Fiscalité

Tourisme

Marché immobilier

Economie

Porte d'entrée et centre administratif de la Polynésie Française, Tahiti montre une dynamique économique en plein essor. Malgré l'isolement, Tahiti abrite:

- Des sociétés internationales américaines et françaises d'agro-alimentaires, de restauration tels que Carrefour (2 dans les communes de Arue et Punaauia).
- Dans le domaine commercial: Champion (répartie dans les îles Sous le vent), Leader Price(Arue et Punaauia), Hyper U (commune de Pirae), et Mac Donald's (3 :dans les communes de Arue, Papeete, et Punaauia.)
- Il y a aussi des entreprises automobiles tel que Peugeot, Chevrolet, Toyota, BMW, Audi, Volkswagen, Mercedes et RENAULT.
- Des société d'assurances vie comme AGF, ANSET Assurance, AXA et GAN assurance.

A partir de 1963, l'économie de Tahiti a également reposé largement sur les retombées économiques et financières importantes du Centre d'Expérimentation du Pacifique. La cessation d'activité du Centre d'Expérimentation du Pacifique a conduit l'Etat et le territoire à conclure le 25 Juillet 1996, la convention pour le renforcement de l'autonomie économique de la Polynésie française. Il s'agit de maintenir pendant 10 ans au bénéfice de la Polynésie française les flux financiers qui résultaient de l'activité du CEP.

D'ailleurs, on trouve les secteurs suivants:

↳ Agriculture occupe moins de 10% de la population active et ne couvre que 20% des besoins alimentaires. La principale production est le coprah.

La Pêche est une activité traditionnelle dont la majeure partie des produits est auto-consommée. Le Territoire a décidé de se doter d'une flotte de navires destinés à la pêche industrielle, aujourd'hui essentiellement réalisée par des navires étrangers (japonais, coréens).

L'Aquaculture connaît un développement grâce à l'IFREMER (élevage du loup tropical et de la crevette).

La Culture de la perle constitue la première source de recettes extérieures pour le territoire, après le tourisme. La Polynésie est le deuxième producteur et exportateur mondial de perles (notamment de perles noires dites "Perles de Tahiti") dont 80% sont exportées vers le Japon.

↳ Industrie: Tahiti couvre 3/4 des activités industrielles de la Polynésie Française.

--La branche agro-alimentaire rassemble plus du tiers des entreprises et des effectifs du secteur, qui est caractérisée par la prédominance de PMI côtoyant quelques grandes entreprises. La boulangerie, la pâtisserie, la charcuterie, les laiteries, les conserveries et la production des boissons constituent les industries les plus développées de la branche.

--Les « autres industries manufacturières » rassemblent plus de la moitié des entreprises industrielles, elles se composent pour l'essentiel de petites unités artisanales, spécialisées notamment dans la confection, la fabrication de meubles et de bijoux. ↳effectif moyen des entr prises du secteur manufacturier s'établit à deux ou trois employés.

--Les industries auxiliaires du bâtiment est demeuré soutenu grâce au dynamisme de l'activité du secteur du bâtiment et des travaux publics. Les mesures d'incitation fiscale prises par le Territoire en faveur de la construction de logements intermédiaires mais également la construction du centre universitaire, du lycée hôtelier ou encore de l'hôpital devraient stimuler l'activité de cette branche au cours des prochaines années.

L'artisanat est d'une grande diversité.

Ce secteur participe à la satisfaction de la demande intérieure de biens et de services, complétant ainsi l'offre du secteur industriel, et à la valorisation des ressources locales. A ce titre, il apporte une réponse aux préoccupations actuelles en matière d'emploi et d'exclusion sociale.

Le tissu artisanal tahitien est toujours caractérisé par la prédominance des entreprises du bâtiment (29,7 % des entreprises artisanales). Second secteur artisanal, les métiers de l'hygiène et divers ont regroupé 29,1 % au total des structures artisanales tandis que les activités liées au travail des métaux, à la mécanique et à l'électricité ont représenté 13,8 % du total.

Le chômage: Le taux de chômage est d'environ 13% de la population active. Il touche majoritairement les femmes et les personnes sans qualification.

[haut de page](#)

Fiscalité

1. Il n'existe pas d'imposition sur le revenu des personnes physiques. Les sociétés sont imposables en Polynésie à l'impôt sur les Bénéfices des sociétés ou à l'impôt sur les Transactions.

2. Les taux de TVA en vigueur en Polynésie sont les suivants :

--denrées alimentaires, prestations de services relatives au transport de voyageurs, fourniture d'électricité, hébergement dans les établissements hôteliers : 3% ;

--prestations de services non expressément exonérées et ne relevant pas du taux réduit : 10% ;

--autres cas (dont importation de produits) : 16%.

3. Les personnes passibles de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur les transactions en Polynésie bénéficient d'un crédit d'impôt :

*de 20% du financement pour tout financement égal ou supérieur à 10 millions FCFP dans un projet de construction immobilière (à l'exception des projets à vocation hôtelière);

*de 50% du financement pour tout financement égal ou supérieur à 10 millions FCFP dans un projet de construction immobilière à vocation hôtelière, d'un coût égal ou supérieur à 300 millions FCFP. Le crédit d'impôt est porté à 60% pour les projets réalisés dans les îles autres que Tahiti, Moorea et Bora Bora.

4. Les personnes passibles de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur les transactions en Polynésie bénéficient d'un crédit d'impôt de 45% du financement pour tout financement égal ou supérieur à 10 millions FCFP dans un projet de construction de logements intermédiaires individuels ou collectifs d'un montant supérieur à 150 millions FCFP. (Remarque : 100 FCFP = 5,5 FRF = 0,84 Euro)

5. Les constructions neuves, reconstructions et additions de construction bénéficient d'une exonération spéciale de 5 ans. Et, depuis 1999 il existe une réduction de moitié de l'impôt foncier et ceci durant 3 ans à l'issue de l'exonération.

6. Le plafond de réduction d'impôt annuelle: 2 058 € / m²

[haut de page](#)

Tourisme:

Le Tourisme tient une place prépondérante. Sa contribution avoisine près de 20% du PIB.

Les pouvoirs publics ont continué d'investir en faveur de l'activité touristique, définie dans le cadre du programme stratégique pour le renforcement économique et financier du territoire comme "l'un des axes de développement prioritaire".

Outre la création de nouveaux hôtels de classe internationale et la rénovation des anciennes structures, une attention particulière est portée à l'extension du secteur de la petite hôtellerie et de l'hôtellerie flottante, ainsi qu'à l'essor du tourisme vert.

[haut de page](#)

Marché immobilier

A Tahiti, la majorité des logements sont concentrés dans l'agglomération de Papeete et notamment sur les communes de Punaauia, Pirae, Arue et Mahina. Le choix d'un lieu est souvent lié à la proximité d'un établissement scolaire.

En matière d'achat le marché immobilier se situe entre celui d'une province métropolitaine et celui de la région parisienne. Les premiers prix pour une maison correcte commencent à 25 millions CFP. La tendance est la même pour un F3.

Le prix des locations, la plupart du temps meublées, d'appartements ou de maisons se rapproche plus de celui de Paris.

A titre indicatif, la location d'un F3 ou d'une maison avec trois chambres oscille entre 150 000 CFP et 200 000 CFP (119.33 CFP = 1 euro).

[haut de page](#)